

Arrêté n°2019 – 0002 du 7 janvier 2019

OBJET: Attribution des profils et droits rattachés des utilisateurs de l'application comptable Admilia AGE

La directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes

Vu le code de l'environnement et notamment l'article R.331-34,

Vu les articles 10 et 186 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu l'arrêté du 9 décembre 2015 de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, nommant Mme Anne LEGILE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté n°2016/0143 du 4 avril 2016 de la directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes donnant délégation de signature à Mme Laurence DAYET, directrice adjointe,

Vu l'arrêté n°2016/0132 du 4 avril 2016 de la directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes donnant délégation de signature à Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,

Vu l'arrêté n°2017/0001 du 5 janvier 2017 de la directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes donnant délégation de signature à M. Franck DUGUEPEROUX, chef de service connaissance et veille du territoire,

Vu l'arrêté n°2017/0037 du 2 février 2017 de la directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes donnant délégation de signature à Mme Edwige DE FERAUDY, chef de service accueil et sensibilisation,

Vu l'arrêté n°2018/0412 du 13 août 2018 de la directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes donnant délégation de signature à M. Danny LAYBOURNE, chef de service développement durable,

ARRETE

Article 1^{er} :

Les profils et droits rattachés des utilisateurs du logiciel financier Admilia AGE, permettant la gestion des dépenses et recettes, ainsi que le suivi budgétaire et comptable des moyens financiers de l'établissement public du Parc national des Cévennes, sont organisés selon les mentions figurant au tableau annexé et intitulé « Profil des utilisateurs du logiciel Admilia AGE ».

Article 2 :

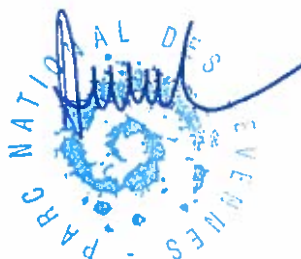
Le présent arrêté prendra effet à compter du 2 janvier 2019. Il annule et remplace les arrêtés n°20160426 et n°20160427 du 12 octobre 2016 (concernant Mmes ROUQUETTE et DUFETEL, n°20170047 du 9 février 2017 (concernant Mme MICHEL) et n°20180418 du 22 août 2018 (concernant Mmes THOMAS, LALLEMAND, MARTELL et ROUX).

Article 3 :

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux personnes concernées et publié dans les trois mois de son intervention au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national des Cévennes.

La directrice de l'établissement public
du Parc national des Cévennes,

Anne LEGILE



Le présent arrêté peut être contesté par recours gracieux auprès de l'autorité qui le délivre, par envoi recommandé, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut également être contesté, dans le même délai, devant le tribunal administratif de Nîmes.

Profil des utilisateurs du logiciel Admilia AGE

Nom, Prénom, fonction, coordonnées	UC	Consultation Recherches multilatérales	Gestion du budget			Emplois juridiques (EJ)		Gestionnaire des Factures	Services liés (SF)		Demandes de paiement (DP)		Tiers		Gestionnaire des marchés (exécution)	ODDV	
			Gestionnaire (proposition, exécution)	Virements	Responsable (validation)	Consultation grand livre comptable	Gestionnaire (proposition, exécution)		Annulation	Responsable (validation)	Gestionnaire (proposition, exécution)	Responsable (certification)	Gestionnaire (proposition, exécution)	Responsable (validation)		Gestionnaire (proposition, exécution)	Responsable (validation)
LEGLÉ Anne Directrice anne.legle@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 19	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DAVET Laurence Directrice adjointe laurence.davet@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 29	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BILLAUT Carole (administratrice) Secrétaire générale carole.billaut@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 26	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ROUQUETTE Charly (administratrice) Gestionnaire actif et inventaire charly.rouquette@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 26	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BLECON Charly Responsable charly.blecon@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 05	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DUFFETEL Cécile Suiv. des dépenses cecile.duffetel@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 20	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PENCOAT JONÈS Albane Suiv. des dépenses albane.pencoat@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 81	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
THOMAS Carole Assistante de direction carole.thomas@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 21	SG	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DEPUËCH Martine Chargée des relations au territoire martine.depuëch@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 35	toutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DUQUEL PÉROUX Franck Chef de service Connaissance et Veille frank.duquelex@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 40	SCVT	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BERNARD Cathérine Assistante SCVT catherine.bernard@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 22	SCVT	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ROUY Pauline Opération Documentation SCVT pauline.rouy@cevennes-parcnational.fr 04 66 61 19 97	SCVT Opération Documental* seulement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LAVBOURNE Dany Chef de service Développement Durable dany.lavbourne@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 69	SDD	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LALLEMAND Carole Assistante SDD carole.lallemand@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 11	SDD	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DE FERALDY Edwige Chef de service Accueil et Sensibilisation edwige.de.feraldy@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 04	SAS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MICHEL Benoîte Assistante SAS benoite.michel@cevennes-parcnational.fr 04 66 49 53 30	SAS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X